

Informations générales sur la vie de l'unité

Dominique et Arnaud font un point sur la situation financière à l'UGA puis à l'USMB.

Pour l'UGA, suite à la LPR notre dotation a été augmentée de 10% environ. Dominique rappelle que le pourcentage de cette augmentation tenait compte de la bonne signature des articles.

Pour simplifier les choses vous pouvez copier les signatures dans le Wiki de l'intranet du labo (section Intranet/Ressources/WIKI-LIP/Section Recherche/Rédaction d'articles et bibliographies/Charte de signatures des publications)

Concernant le PRE (Plan de Retour à l'Equilibre) de l'UGA la règle des 2 ans de différé pour les recrutements est toujours en vigueur.

Pour l'USMB, Arnaud informe que la part Appel à projet (« AAP Explor ») a vocation à diminuer au profit de l'augmentation de la dotation des laboratoires. Le budget 2021 a été en hausse grâce à des crédits exceptionnels, il est possible que le budget 2022 connaisse une sensible baisse.

Il rappelle que le LIP/PC2S a le droit de ne déposer qu'un seul projet à l'AAP pour un montant de 10 000€, tandis qu'il n'y a pas de quota pour des projets pluridisciplinaires inter-laboratoire (hors LIP/PC2S et LPNC).

Au sujet des campagnes pour les postes de titulaires (enseignement-recherche et BIATSS), l'USMB a relancé un PPE (Plan Pluri-annuel d'Emploi) qui intègre également les dispositifs de repyramidage MCF-PR et les Chaires de Professeur.e Junior (CPJ). L'USMB invite le LIP/PC2S à transmettre ses projets et indique que les CPJ viennent en plus des emplois « classiques » (et de leur financement).

Concernant la demande d'ouverture des laboratoires pendant les périodes de fermeture de l'USMB, il leur sera demandé de participer aux frais de gardiennage (ce que le budget du LIP/PC2S ne peut supporter).

Dominique informe de la mise en place par l'UGA d'un cadrage à venir des règlements intérieurs (statuts) des structures de recherche et des membres associés. Peut-être prévoir un conseil pour rentrer dans le cadrage (ex : RPS)

Selon le VP recherche de l'UGA, la notion de membres associés est un statut très commun dans les laboratoires SHS, il faut cependant que :

- Avoir une participation active dans les activités du laboratoire
- Un membre associé ne peut pas avoir un rattachement dans 2 laboratoires de l'UGA.

Pour rappel, à l'USMB, les membres associés doivent être validés par la commission recherche du Conseil Académique sur la base du PV de Conseil de Labo. Selon la nature des activités, une convention peut être mise en place (à l'instar du statut d'éméritat).

Rappel sur les encadrements doctoraux : avoir une HDR ou une autorisation provisoire d'encadrer une thèse. Reprise de la concertation USMB/UGA sur la co-accréditation des Ecoles doctorales. Une vigilance particulière sera portée aux droits à participations aux différents concours aux allocations doctorales de recherche.

Échanges sur le prochain contrat HCERES

Prévoir une réflexion sur le périmètre des Axes, Equipes.

Ces discussions pourront avoir lieu dans les axes ou dans des groupes de travail, à définir.

Échanges sur un bureau à l'UGA pour les collègues USMB

Il est proposé aux collègues de Chambéry de prévenir Anne lorsqu'ils souhaitent venir travailler sur Grenoble et en fonction des disponibilités d'espaces de travail, elle pourra leur prêter un badge le temps de leur passage.

Pas de question diverse.

Dominique et Arnaud terminent sur cette information : élection de la directrice ou du directeur du laboratoire 1^{er} semestre 2023 avec prise de fonction en octobre 2023. Notons que le but de cette élection un semestre avant la prise de fonction a pour objectif de faciliter la transition.

La séance est levée à 12h30